

---

## L'UE se préoccupe de la cybersécurité - Rapport

---

L'Union européenne pourrait obliger les sociétés gérant de grosses infrastructures dans des secteurs tels que la banque, l'énergie ou la Bourse à informer les autorités en cas de cyberattaque massive et à révéler toute brèche dans les systèmes de sécurité informatique, suivant un projet de rapport obtenu par Reuters lundi.

La Commission européenne doit présenter des propositions sur la cybersécurité en février, une fois reçus les commentaires du Parlement européen et des pays de l'UE.

«Des normes minimales de sécurité devraient également s'appliquer aux administrations publiques et aux opérateurs d'infrastructures informatiques de première importance afin de promouvoir une culture de gestion du risque et de s'assurer que les incidents les plus graves sont signalés», lit-on dans le rapport.

A la différence des Etats-Unis, où toute attaque en ligne doit être obligatoire signalée, l'UE a une approche fragmentaire de la question.

«Nous voulons changer la culture autour de la cybersécurité; actuellement, on a parfois peur ou on a honte de reconnaître qu'il y a un problème. Dorénavant, les autorités et les propriétaires de réseaux doivent collaborer plus pour maximiser la sécurité», a dit un haut fonctionnaire européen.

«Les incidents touchant à la cybersécurité augmentent à un rythme alarmant et risquent de perturber des prestations de service essentielles que nous tenons pour acquises comme l'eau, le sanitaire, l'électricité ou les réseaux mobiles», lit-on encore dans le rapport.

La CE veut voir les sociétés gérant des infrastructures essentielles pratiquer une évaluation du risque et travailler avec les autorités nationales pour établir une norme minimale valable pour l'ensemble des

Vingt-Sept.